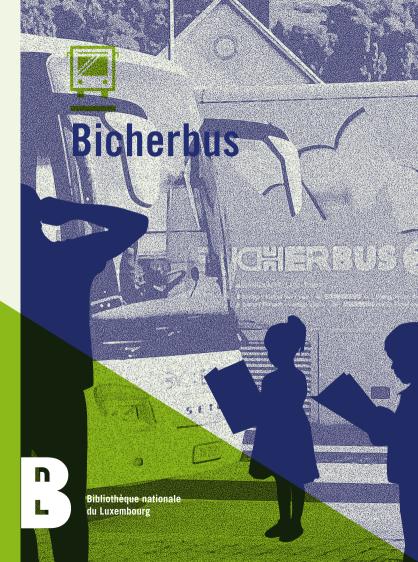
BICHERBUS

Le Bicherbus, véritable bibliothèque ambulante, parcourt l'ensemble du pays en 16 tournées hebdomadaires et dessert quelque 100 localités dans un rythme de trois semaines. Le Bicherbus fut lancé il y a plus de 30 ans en tant que service de l'administration générale du Ministère de la Culture.

Avec la loi du 24 juin 2010 relative aux bibliothèques publiques, le Bicherbus est devenu un service de la Bibliothèque nationale. Ses fonds ont été intégrés dans le catalogue collectif du réseau des bibliothèques bibnet.lu. Celui-ci est accessible via le moteur de recherche a-z.lu. Ainsi, les usagers peuvent réserver leurs livres d'avance et définir leur lieu de retrait.

Service Bicherbus 37D, avenue John F. Kennedy L-1855 Luxembourg Tél.: (+352) 26 55 9 - 240 www.bnl.lu I www.bicherbus.lu



1. INSCRIVEZ-VOUS

Présentez-vous au Bicherbus et inscrivez-vous gratuitement en tant que nouveau lecteur. Le prêt à domicile est réservé aux personnes résidentes au Luxembourg ou dans les régions limitrophes.

Votre carte de lecteur vous est délivrée sur présentation d'une pièce d'identité valide et après signature de la fiche d'inscription.
En vous inscrivant, vous confirmez que vous avez pris connaissance du règlement de prêt et d'ordre intérieur dont vous recevrez une copie.
Ces documents sont aussi consultables sur le site web www.bicherbus.lu.

La carte de lecteur est personnelle et a une validité limitée de deux ans. Pour les jeunes de moins de 16 ans, la fiche d'inscription doit être contresignée par une personne investie de l'autorité parentale. Cette fiche doit en outre fournir le nom du tuteur, ainsi qu'un numéro de téléphone permettant de le joindre.

2. VÉRIFIEZ LA DATE DU PROCHAIN PASSAGE DU BICHERBUS PRÈS DE CHEZ VOUS

Pour trouver l'arrêt le plus proche de chez vous et la date de son prochain passage, consultez la liste des tournées sur www.bicherbus.lu rubrique « Pour en savoir plus » ou jetez un coup d'œil sur le calendrier imprimé du Bicherbus qui vous est remis lors de votre inscription.



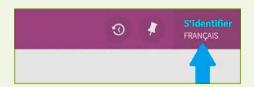
3. RECHERCHEZ VOTRE DOCUMENT — UTILISEZ A-Z.LU

a-z.lu est un outil de recherche unifié du réseau des bibliothèques luxembourgeoises.

Il vous permettra de trouver rapidement le document que vous recherchez et de le commander en ligne à n'importe quel moment de la journée.

IDENTIFIEZ-VOUS - PETITE ASTUCE!

Identifiez-vous avant d'entamer votre recherche sur a-z.lu. Le mot de passe vous a été donné lors de votre inscription.



Vous pouvez changer ce mot de passe ultérieurement, sous l'onglet « Informations personnelles » dans la rubrique « Compte lecteur » de a-z lu.



Afin de trouver le document qui vous intéresse, entrez vos mots-clés (titre de l'ouvrage, nom de l'auteur...) dans la barre de recherche et cliquez sur la loupe à droite de la barre. Une première page de résultats s'affiche. Celle-ci est divisée en deux parties distinctes : la liste de résultats et plusieurs options de filtrage à droite de la page.

Afin de savoir si le Bicherbus dispose du livre recherché, utilisez le filtre « ma bibliothèque bibnet.lu ».

Veuillez choisir : Bicherbus de la Bibliothèque nationale. Grâce à ce filtre a-z.lu ne vous proposera que des ouvrages du Bicherbus.



4. RÉSERVEZ UN OU PLUSIEURS DOCUMENTS

Je veux emprunter un document précis

Le Bicherbus dispose de plus de 68.500 documents. Toutefois, compte tenu de l'espace de stockage restreint dans le Bicherbus, seulement 6 % des médias, ce qui équivaut à environ 4.300 documents, peuvent être transportés en une seule fois. Pour recevoir des documents précis, commandez ces documents en ligne au moins 5 jours avant le prochain passage du Bicherbus dans votre localité.

Lorsque vous avez trouvé un document qui vous intéresse, vous pouvez le commander en cliquant sur le lien

« Empruntable/consultable en bibliothèque »







Réservez vos ouvrages tout en précisant votre lieu de retrait – tournée BIBUS mentionnée sur le calendrier du Bicherbus.

5. RETIREZ LE DOCUMENT RÉSERVÉ AU BICHERBUS

Présentez-vous au Bicherbus avec votre carte de lecteur pour emprunter le(s) livre(s) réservé(s). La durée de prêt est de 42 jours et peut être prolongée une nouvelle fois pour cette même durée. Néanmoins, une prolongation n'est plus possible au cas où un autre lecteur aurait effectué une réservation d'un de vos documents.

Chaque usager peut emprunter jusqu'à 15 livres et 4 enregistrements sonores ou DVD.

Les enseignants accompagnant une classe scolaire peuvent emprunter jusqu'à 42 livres et 4 enregistrements sonores ou DVD.

En dehors des documents réservés d'avance, le Bicherbus emmène quelques 4 300 livres qui peuvent être choisis et empruntés immédiatement sur place.